



Us, le 29 août 2019

Chers parents,

Les vacances touchent à leur fin et voici déjà l'heure de préparer les cartables.

C'est avec une grande impatience que la commission scolaire attend cette rentrée, afin de vous présenter la nouvelle équipe d'animation en place.

Mme **Karine Mondière**, qui nous a accompagnés, avec enthousiasme et professionnalisme, durant 5 ans dans le développement de nos accueils périscolaires et la création de l'ALSH, quitte la direction de notre structure pour partir vers de nouveaux horizons professionnels dans un autre département. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouveaux projets.

Mme **Katell Chapelain**, en poste depuis début Août, succède donc à Mme Mondière.

Elle coordonne les accueils périscolaires, dirige l'ALSH, et encadre l'équipe d'animation.

Souhaitant que cette année soit synonyme de renouveau, une nouvelle équipe d'animation a également été recrutée, pour accueillir vos enfants et leur proposer des activités de qualité.

Alexia, Alisson, Rachel, Ilian et Thomas proposeront des activités à vos enfants sur tous les temps périscolaires, ainsi qu'à l'ALSH les mercredis et chaque première semaine des petites vacances scolaires (sauf vacances de Noël).

Nous vous remercions de réserver un bel accueil à cette équipe qualifiée et plus motivée que jamais à relever le défi d'une année périscolaire innovante et passionnante !

Catherine et Séverine, ATSEM à l'école maternelle, viendront renforcer l'équipe d'animation sur la pause méridienne pour les plus petits.

❖ **CE QUI NE CHANGE PAS : les règles élémentaires de sécurité routière**



- ❖ La vitesse est limitée à 30 km/h dans le périmètre des écoles, merci d'y veiller !
- ❖ Les véhicules doivent exclusivement stationner sur les parkings réservés à cet effet.
- ❖ Le parking de la résidence des Fauvettes est un parking privé !
- ❖ Ne déposez pas vos enfants au STOP ou sur la route, sécurisez leurs déplacements et ceux des autres enfants par la même occasion, en stationnant sur un parking !
- ❖ Les véhicules sont priés de ne pas stationner devant les portails des écoles, le portail de livraison pour la cantine, les trottoirs avec des bandes jaunes, les arrêts de bus et encore moins sur la place réservée aux personnes à mobilité réduite.